

Maintenance de mon installation photovoltaïque

"Garantir la fiabilité, la durabilité et la rentabilité des installations solaires"



Public concerné :

Toute entreprise, tout professionnel et leur représentant (conjoint, salarié)



Objectifs

A l'issue de la formation, le ou la participant(e) sera en mesure de :

- Assimiler les principes techniques et l'intérêt du photovoltaïque
- Reconnaître les solutions disponibles sur le marché ;
- Réaliser une analyse économique d'une installation photovoltaïque ;
- Connaître les outils disponibles ;
- Chiffrer une installation photovoltaïque afin d'en optimiser le fonctionnement ;
- Intervenir en sécurité sur son installation solaire.



Programme

Notions de physique

- Bases de la conversion d'énergie solaire en électricité photovoltaïque ;
- Terminologie utilisée dans le domaine du photovoltaïque ;
- Comprendre ses consommations et la production ;
- Éléments constitutifs d'une installation PV et critères de sélection ;
- Présentation des composants d'une installation photovoltaïque ;
- Avantages, inconvénients et critères de choix des différents éléments ;
- Analyse de la consommation électrique et de la production photovoltaïque ;
- Méthodes de mesure et d'évaluation des performances.

Qu'est-ce qu'un plan de maintenance ?

- Maintenance préventive et maintenance curative ;
- Supervision et configuration d'alertes ;
- Gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) ;
- Évaluation de la production de l'installation ;
- Coût de la maintenance de l'installation ;
- Optimisation de l'équilibre financier ;
- Intervenir en sécurité.

Zones et méthodes d'intervention sur une installation photovoltaïque

- Mesures de sécurité à prendre lors d'interventions ;
- Études de cas ;
- Analyse de cas concrets d'installations photovoltaïques ;
- outils pour évaluer le potentiel solaire.



Pré-requis :

Notion de base en photovoltaïque
Notion de base en électricité



Période :

De novembre à décembre 2023
Préinscription avant le **31/10/2023**

De janvier à avril 2024
Préinscription avant le **30/11/2023**



Lieu :

- Chenôve (21)
- Besançon (25)
- Vienne (38)
- Auxerre (89)
- En distanciel 



Horaires :

9h00 à 12h30
13h30 à 17h00
Durée : 1 journée (7 heures)



Tarifs : 200 € HT

VIVEA : Finaçable à 100% sous réserve d'acceptation de la demande de prise en charge.

OCAPIAT, FIFPL, FAFCEA

Prise en charge possible selon l'organisme financeur



Intervenant :

Julien DELGOVE
Ingénieur en énergétique
Président : EnerBioflex

Pédagogie et moyens d'évaluation

Moyens pédagogiques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation, si formation en distanciel cf. "Livret d'accueil".
- Apports théoriques avec l'aide d'un PowerPoint ;
- Echange avec le formateur sur les pratiques de chacun.

Documents remis :

- Support papier contenant les informations et les exemples présentés lors de la formation ;
- Contact pour une assistance ultérieure.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Feuille de présence ou rapport de connexions ;
- Questionnaire des attentes en amont de la formation ;
- QCM en fin de formation pour évaluer les connaissances acquises ;
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
- Obtention d'une attestation de fin de formation ;
- Questionnaire sur la mise en pratique 3 à 4 mois après la formation.

Modalités



Accessibilité et aménagements spécifiques :

Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contactez : Evelyne Cazenave à formation@agregation.fr.

La MDPH de la Côte d'Or peut également vous apporter un appui important pour le bon déroulement de votre formation : <http://www.mdp21.fr> - 1 Rue Joseph Tissot, 21000 Dijon - 0 800 80 10 90 (numéro vert gratuit).



Préinscription - 2 possibilités :

- **www.agregation.fr** - Onglet " Nos formations " rubrique " A la carte "
Vous pouvez vous préinscrire soit : 1- Le lien " Google Form "
2- Télécharger le bulletin de participation en format PDF, à retourner par mail ou courrier
- **mail : formation@agregation.fr** en nous indiquant : vos coordonnées, les formations, lieux et périodes choisies.

Pour la période du 20 novembre au 31 décembre 2023 : **Préinscription avant le 31/10/2023**

Pour la période du 01 janvier au 30 avril 2024 : **Préinscription avant le 30/11/2023**

Lorsque la formation sera organisée, votre inscription sera validée :

- 1) Pour les adhérents financés par Vivéa : à réception de votre confirmation et d'un chèque de caution de 240 € TTC ;
- 2) Pour les adhérents financés ou non par un autre organisme : à réception de votre demande, accompagnée du règlement de la formation de 240 € TTC.

Une convocation vous sera adressée par mail, en fonction des dates d'inscription, au plus tôt 15 jours avant la formation et au plus tard 72 heures avant la formation.

Un questionnaire vous sera également communiqué en amont de la formation afin de recueillir vos attentes et les transmettre au formateur.



Repas :

Pour les formations à Chenôve : le repas peut-être pris avec le groupe au restaurant, il sera à régler individuellement.

Il est également possible de vous restaurer sur place avec un repas tiré du sac (mise à disposition d'un frigo et d'un micro-ondes).

Pour les formations se déroulant à Auxerre, Besançon ou Vienne : les modalités vous seront transmises avec la convocation.

Contacts

Pour toutes demandes de renseignements, remarques ou suggestions, merci de contacter :

Evelyne CAZENAVE : référent administratif, pédagogique, handicap



formation@agregation.fr



03.80.54.08.08